



Antoine Gravereaux

Email	agravereaux@ftpa.fr
Téléphone	+33 (0)1 45 00 86 20
Fonction	Associé

Avocat depuis 2007, Antoine Gravereaux est spécialisé en droit des technologies avancées et des données personnelles. Il dispose d'une expertise pointue dans ces domaines en constante évolution (RGPD, Data Act, NIS 2, LPM, DORA, IA Act, CRA, etc.).

Antoine a débuté sa carrière au sein de cabinets spécialisés en IP/IT avant d'intégrer le monde de l'entreprise pour exercer la profession de juriste NTIC puis de Responsable juridique « Contrats & Nouvelles Technologies » au sein de la Direction Juridique de Société Générale et ce pendant plus de cinq ans, avant de s'associer au sein de cabinets de droit des affaires. Il a rejoint FTPA en juillet 2024.

Antoine met son expertise au service de ses clients en les accompagnant dans leur propre transformation numérique. Il conseille ainsi quotidiennement les directions juridiques, DSI et Achats de ses clients dans leurs projets informatiques complexes (négociation de contrats IT, intégration de logiciels, SaaS, etc.), dans la conformité de leurs traitements de données personnelles (audit des traitements, registre, documentation et suivis), dans le renforcement de la cybersécurité (mise en place de contrats pour la réalisation de pentests, chartes informatiques, PSSI, gestion des incidents), dans l'anticipation de l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations en IT, ou encore dans la gestion des litiges avec les éditeurs de logiciels.

Il intervient également sur des projets plus complexes d'externalisation (BPO), de valorisation des actifs immatériels, ou encore lors de contentieux IT et d'expertises judiciaires portant sur des dysfonctionnements informatiques.

Ses expériences passées lui ont permis de développer une solide connaissance du monde de l'entreprise et des enjeux du digital.

Il est particulièrement sensible aux enjeux juridiques liés à l'intelligence artificielle. Il se forme sur ces nouveaux usages et intervient régulièrement auprès de ses clients pour leur présenter les enjeux à venir.

Antoine exerce également la fonction de DPO auprès de certains de ses clients.

Citations récentes

"Antoine Gravereaux possède une excellente capacité d'écoute et une forte volonté d'apporter de la valeur ajoutée à son client. Il est franc sur ce qu'il peut fournir et obtenir et ne poussera pas à une surconsommation de son expertise qui serait inutilement coûteuse pour son client. Et bien sûr, son expertise est impeccable." - The Legal 500 Paris 2024 - IT and Internet